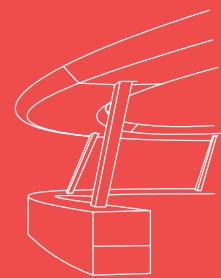


Dossier de presse de l'Université Lumière Lyon 2

Année universitaire
2025-2026







La rentrée 2025 en chiffres	P. 04
Qui sont les étudiantes et étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 ?	P. 06
Budget de l'université : un plan de retour à l'équilibre adopté	P. 08
Porte des Alpes, un campus en mutation	P. 10
La Ruche : une nouvelle physionomie pour le Campus Porte des Alpes	P. 10
Le campus comme lieu de vie	P. 11
Une application de guidage inclusive pour mieux se repérer	P. 11
L'expérience étudiante : un levier essentiel de réussite et d'épanouissement	P. 12
Une feuille de route pour repenser et structurer la politique en matière de vie étudiante	P. 12
Encourager la césure	P. 13
Un concours d'éloquence pour gagner en compétences	P. 13
Une pédagogie innovante et sans cesse renouvelée	P. 15
IA et enseignement : l'université lance un rendez-vous mensuel	P. 15
Placer la transition écologique et sociale au cœur des formations	P. 15
Produire une recherche de qualité qui répond aux grands enjeux sociétaux	P. 16
Un premier ERC pour l'université	P. 16
Impulser une stratégie de recherche à l'échelle du site : création d'un institut thématique consacré à l'alimentation	P. 17
L'université se dote d'un nouveau pôle de spécialité consacré à la transition écologique	P. 17
La recherche universitaire actrice du territoire	P. 18

LA RENTRÉE 2025 EN CHIFFRES

Plus de

6.000

nouvelles arrivantes
et nouveaux arrivants

Plus de

360

étudiantes et étudiants internationaux
accueillis dans le cadre de programmes
d'échange

Plus de

250

réunions d'accueil pour les étudiantes et
étudiants de la licence au master

Près de

130

visites guidées des campus

L'ALLIANCE BAUHAUS4EU EN CHIFFRES

L'alliance européenne BAUHAUS4EU, dont l'Université Lumière Lyon 2 est membre aux côtés de neuf partenaires, fête sa première année d'existence. Ce projet structurant et transformant infuse au sein de toutes ses activités de formation et de recherche mais aussi au sein des services administratifs de l'établissement.

- ▶ **11** volets de travail divisés en **34** tâches
- ▶ Plus de **340** personnes impliquées quotidiennement dans le projet au niveau de l'alliance et **20** personnes à l'Université Lumière Lyon 2
- ▶ **3** nouveaux appels à projets liés à la formation dès mars 2026
- ▶ Plus de **100** étudiantes et étudiants en mobilité sortante et entrante à l'Université Lumière Lyon 2 dans le cadre de l'alliance, en 2025
- ▶ Plus de **25** mobilités de personnels prévues pour l'année universitaire en cours

DES
NATIONALES



QUI SONT LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ?

EN BREF

- Près de **27.000** étudiantes et étudiants
 - **70%** de femmes et **30%** d'hommes
 - Près de **16.000** étudiantes et étudiants en licence, près de **400** en licence professionnelle, près de **6.500** en master et plus de **750** en doctorat
 - **36%** bénéficiaires d'une bourse
-

LE LOGEMENT

- **47%** viennent du département du Rhône au sein de la métropole de Lyon **24%** d'un autre département de la région AURA **6%** viennent du Rhône hors de la métropole de Lyon **5%** de l'étranger **1%** des départements d'Outre-Mer
 - **25%** des étudiantes et étudiants vivent au domicile parental **50%** sont en location **19%** sont en colocation **3%** sont propriétaires **2%** sont hébergés
-

LES LOISIRS ET L'ENGAGEMENT

- **21%** ont un engagement dans une activité associative **21%** dans du bénévolat
 - Parmi les **68%** qui pratiquent régulièrement du sport*, **37%** le font à l'université
 - **86%** s'intéressent au cinéma, **81%** aux musées et aux expositions et **81%** à la musique et aux concerts
-

**Au moins une fois par mois*

LA SANTÉ

- **62%** se disent être en très bon ou bon état de santé physique
 - **40%** se disent être en très bon ou bon état de santé mentale
-

ET APRÈS ?

- **88%** des diplômés de master 2 occupent un emploi**
 - **57%** des diplômés de master 2 occupant un emploi travaillent dans la région AURA
-

***Taux d'emploi à 18 mois après l'obtention du master*

Sources : Observatoire de la Formation, de l'Insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) de l'université
<https://www.univ-lyon2.fr/chiffres>



BUDGET DE L'UNIVERSITÉ : UN PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE ADOPTÉ

En 2024, le vote du compte financier de l'université a révélé que l'établissement ne remplissait pas l'un des trois nouveaux critères de soutenabilité budgétaire des établissements publics à caractère scientifique. En effet, le taux de rigidité des dépenses (ratio de masse salariale sur produits encaissables) dépassait le seuil fixé à 85 % avec un ratio de 85,6 %. Dès lors, l'université a dû construire un premier plan de retour à l'équilibre pour l'horizon 2028. La première version comportait, outre un certain nombre de mesures d'économies, une demande de contribution supplémentaire de l'État de 1,5 millions d'euros.

Cette version ayant été refusée par le Rectorat, l'Université Lumière Lyon 2 a dû travailler sur une nouvelle stratégie, en lien étroit avec le recteur délégué à l'enseignement supérieur et les services de la Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (DRAES). Cette seconde version, qui constitue l'aboutissement de plusieurs semaines de travail, a finalement été adoptée en conseil d'administration le 17 octobre dernier. Ce document avait reçu en amont un « avis conforme avec réserves » de la rectrice, les réserves portant principalement sur la réalisation incertaine du développement des recettes ainsi que sur le caractère encore trop limité des mesures relatives aux charges de personnel.

Avec ses conditions de retour à l'équilibre (CRE) désormais approuvées, l'université réunira dans les plus brefs délais un comité formé de représentants et représentantes de toutes les listes du conseil d'administration. Il suivra la mise en application des CRE et sera informé des éventuelles évolutions à opérer au cours du temps. Ce plan de retour à l'équilibre ne suffira malheureusement pas à résoudre la crise du modèle économique de l'établissement, commune à l'ensemble des universités.

DES DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES LIÉES AUX CHARGES SUPPLÉMENTAIRES NON COMPENSÉES PAR L'ÉTAT

Depuis 2018, si l'on additionne les sommes résultant de la mise en œuvre de mesures non-compensées (augmentation du point d'indice, coûts annuels liés au glissement-vieillesse-technicité, inflation des coûts énergétiques...), on obtient un défaut de financement de la part de l'État d'environ 19 millions d'euros. C'est une conséquence directe de la loi LRU qui prévoit le transfert de gestion de la masse salariale de l'État vers les universités. Cela s'est notamment traduit par une diminution du fonds de roulement de l'établissement tout en contribuant à dégrader son ratio de masse salariale.

En 2026, de nouvelles dépenses contraintes sont à prévoir (mise en place de la protection sociale complémentaire en santé, instauration de 4 points du CAS Pension...)

Cette fois encore, ces mesures ne seront pas ou seulement partiellement compensées par l'État, ce qui constitue une grande source d'inquiétude pour le prochain budget.



« Nous avons alerté il y a près d'un an sur l'état alarmant de nos finances et aujourd'hui, nous y sommes ! Cette situation, loin de concerner uniquement notre établissement, est révélatrice de la crise actuelle du financement des universités publiques. C'est tout un modèle économique qu'il faut repenser. Le plan de retour à l'équilibre sur lequel nous avons travaillé n'est pas une solution sur le long terme, mais il nous permet, pour le moment, de conserver notre autonomie et de retrouver une trajectoire budgétaire saine. »

Isabelle von Bultzingsloewen,
présidente de l'université

ADOPTION DE MESURES CONCERNANT LES CHARGES

- Contrôle de la masse salariale :
- **4 millions d'euros** d'ici 2028
(suppression de 10 postes de BIATSS et de 5 postes d'enseignantes et enseignants-chercheurs, report à N+2 des campagnes d'emploi, moindre recours aux ATER, externalisation de certaines missions...)
- Diminution des dépenses de fonctionnement :
- **1,1 millions d'euros**
- Redimensionnement des opérations immobilières non encore contractualisées :
- **500 000 euros** en 2027 et en 2028

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

- Application de la politique d'exonération des droits différenciés pour les étudiantes et étudiants hors Union Européenne* :
+ **2,9 millions d'euros** par rapport BI 2025
- Conventions de recherche pluriannuelles :
+ **3,3 millions** d'euros d'ici 2028
- Recettes au titre de la formation continue, de l'alternance et des diplômes d'université :
+ **900 000 euros** d'ici 2028
- Renforcement de la valorisation du patrimoine immobilier de l'université
- Développement des partenariats locaux
- Développement du mécénat dans le cadre de la Fondation

*À l'exception des pays figurant sur la liste dressée par la Banque mondiale



PORTE DES ALPES, UN CAMPUS EN MUTATION

LA RUCHE : UNE NOUVELLE PHYSIONOMIE POUR LE CAMPUS PORTE DES ALPES

LA RUCHE EN QUELQUES CHIFFRES

11.000m² dont **3.000m²** linéaires de rayonnage dans la salle de lecture

670 places assises et **13** salles de travail collaboratif

Plus de **3.000 m²** d'engazonnement prévus

800m² de surfaces qui seront végétalisées (arbustes, vivaces...)

4.000m² de surface vitrée

60 millions d'euros de budget total avec plusieurs phases de travaux dont la BU

Bâtiment exceptionnel par sa taille et par l'ampleur du projet qu'il porte, la Ruche, dont les travaux se termineront courant 2026, a vocation à transformer profondément la physionomie du campus Porte des Alpes en proposant un lieu de ressources dédié à l'interactivité, à la vie étudiante et à l'apprentissage collaboratif. Il accueillera notamment une bibliothèque universitaire moderne et lumineuse, des services destinés aux étudiantes et étudiants, des unités de recherche et des espaces de création.

En 2025, les travaux se sont largement accélérés, avec notamment la pose de la charpente en bois au mois de mai, donnant corps au bâtiment. La Ruche, qui ouvrira à la rentrée 2026, répond à trois grands objectifs : concevoir un espace lisible et accessible pour les usagers et usagères ; offrir un lieu stimulant, propice aux échanges et à l'innovation pour les étudiantes et étudiants ainsi que les personnels et les partenaires ; construire un lieu exemplaire en termes de performance énergétique.

Les questions de soutenabilité et d'efficacité énergétique ont été au cœur des réflexions qui ont guidé la construction du bâtiment. Ce dernier disposera ainsi de panneaux photovoltaïques, d'un bassin de récupération des eaux de pluie, d'un raccordement au réseau de chauffage urbain ou encore d'un plancher chauffant en hiver et rafraîchissant en été.

Une fois le bâtiment livré, d'autres évolutions viendront compléter la métamorphose du campus. L'ancienne bibliothèque universitaire provisoire sera réaménagée pour accueillir d'autres structures. La démolition des bâtiments K et L est également prévue. Par ailleurs, des réflexions autour d'un réaménagement paysager et de la conception d'un cheminement PMR est en cours. Plus largement, il est question de repenser les espaces de circulation pour faire du campus un lieu ouvert.



LE CAMPUS COMME LIEU DE VIE

À la rentrée 2025, ce sont près de 700 logements étudiants qui ont été inaugurés sur le campus Porte des Alpes. Ces nouvelles constructions se composent de 9 bâtiments avec des surfaces allant du studio au T9, pour accueillir de grandes colocations.

La construction de ces bâtiments s'accompagne d'aménagements supplémentaires pour rendre plus agréables ces espaces de vie. Ainsi, la place Agrafe située au croisement de l'avenue Mendès-France et l'avenue de l'Europe sera repensée pour s'ouvrir sur le parc de Parilly et en faire un véritable lieu de vie à l'entrée du campus. Un nouvel espace de biodiversité sera réalisé par la Métropole de Lyon entre les résidences étudiantes et le quartier des Lads sous forme de cheminement piéton. Il permettra aux promeneuses et promeneurs de traverser cet espace naturel où de nombreux arbres et arbustes seront plantés. Enfin, l'avenue de l'Europe sera réaménagée, faisant la part belle aux mobilités douces.

UNE APPLICATION DE GUIDAGE INCLUSIVE POUR MIEUX SE REPÉRER

Depuis le mois de septembre 2025, l'Université Lumière Lyon 2 est équipée d'EVELITY, une application mobile de guidage inclusive, sur le campus Porte des Alpes. Gratuite, cette solution innovante de guidage intérieur et extérieur propose un parcours personnalisé en tenant compte des besoins spécifiques des utilisateurs et utilisatrices ainsi que des équipements accessibles.

Cette application, disponible en dix langues, permet aux personnes en situation de handicap visuel, moteur, auditif ou cognitif de circuler en autonomie sur le campus mais aussi à l'ensemble de la communauté universitaire d'orienter facilement leur trajet entre amphis, bureaux, services, cafétéria...

Ce premier déploiement au sein du campus Porte des Alpes n'est pas un hasard. En effet, sa configuration particulière, combinant espaces ouverts, bâtiments récents et anciens ainsi que des circulations parfois complexes, a rendu l'adoption d'un outil de guidage interactif particulièrement pertinente pour :

- Améliorer l'inclusion de toutes et tous ;
- Faciliter l'autonomie des étudiantes, étudiants et personnels à mobilité réduite ;
- Guider les nouvelles et nouveaux arrivants dans un environnement encore inconnu.

L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE : UN LEVIER ESSENTIEL DE RÉUSSITE ET D'ÉPANOUISSEMENT



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR REPENSER ET STRUCTURER LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE VIE ÉTUDIANTE

Pionnière sur les questions de vie étudiante en France, l'Université Lumière Lyon 2 a souhaité faire de cette thématique un axe central de sa politique en réaffirmant sa volonté de développer une offre de services pour tous et toutes, quel que soit le campus, le domaine ou niveau d'études. C'est pour cette raison qu'elle s'est lancée dans l'élaboration d'un Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) pour structurer et mettre en cohérence l'ensemble de ses actions dans ce domaine. Conçu collectivement avec des étudiants et étudiantes, des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses ainsi que des personnels administratifs, ce SDVE, qui sera soumis au vote du CA en novembre 2025, permettra de rendre visible et lisible les engagements de la gouvernance mais aussi de piloter et d'organiser les actions opérationnelles sur le long terme, d'évaluer celles déjà en place, de les améliorer et de se projeter sur de nouvelles à mettre en œuvre. Il se décline en sept axes stratégiques :

- Accueil sur les campus
- Animation de la vie des campus
- Santé et inclusion
- Solidarités et bien-vivre
- Accompagnement dans les études
- Aides de pair à pair
- Citoyenneté et transitions

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante détaille ainsi près d'une centaine d'actions à poursuivre ou à initier, en lien avec les partenaires, parmi lesquelles : l'aménagement d'espaces conviviaux et confortables (tiers-lieux, salles hors-sac...), la mise en place de dispositifs pour renforcer et mieux structurer la vie associative étudiante, la mise à disposition d'une offre de santé et de prévention diversifiée, la sensibilisation à la démarche d'inclusion, le renforcement du dispositif de lutte contre la précarité, le développement des dispositifs d'accompagnement universitaire par les pairs, l'incitation à des pratiques

culturelles et artistiques, l'organisation d'événements sportifs et d'actions visant à encourager la pratique sportive...

ENCOURAGER LA CÉSURE

Lors de l'année 2024-2025, ce sont 344 étudiantes et étudiants qui ont pu bénéficier d'une césure, soit une augmentation de plus de 6 % par rapport à l'année précédente. Ce dispositif, qui constitue une pause dans le cursus universitaire, d'une durée de 6 mois ou d'un an, peut avoir lieu à tout moment entre l'obtention du baccalauréat et l'inscription en doctorat. L'université accompagne les étudiantes et étudiants tout au long du dispositif au rythme et à la demande de chacune et chacun : pour la construction du projet, lors d'ateliers, conférences ou rendez-vous individuels pendant la césure et en fin de dispositif pour réaliser un bilan.

L'établissement encourage cette expérience qui enrichit le parcours de ses étudiantes et étudiants. Lors de l'année universitaire 2024/2025, l'expérience professionnelle constituait le principal motif de césure pour 38 %, le voyage linguistique et culturel pour 25 % et le bénévolat pour 21 %.

UN CONOURS D'ÉLOQUENCE POUR GAGNER EN COMPÉTENCES

Le concours d'éloquence interdisciplinaire de l'université est de retour pour une sixième édition ! Cette année, les étudiantes et étudiants qui se se sont lancés dans l'aventure à l'issue des auditions devront explorer le thème de l'absurde. Bien plus qu'un concours, il s'agit avant tout d'une expérience humaine enrichissante et professionnalisante.

La formule reste inchangée : la vingtaine de participantes et participants profiteront d'une formation unique pendant plusieurs mois pour s'approprier l'art de la rhétorique et apprendre à développer leurs compétences oratoires. Les ateliers thématiques hebdomadaires sont, comme chaque année, dispensés par des professionnels experts et expertes dans leur domaine. À l'issue des ateliers, les candidates et candidats devront prononcer leurs discours devant plusieurs centaines de personnes lors de la demi-finale qui se déroulera dans l'Amphi Culturel sur le campus Porte des Alpes et de la finale dans le Grand Amphithéâtre du campus Berges du Rhône.

Pour cette édition 2026, ce sont plus de 80 personnes qui se sont présentées aux auditions démontrant le succès du concours. L'université encourage ses étudiantes et étudiants à tenter l'expérience de l'éloquence qui offre des bénéfices autant sur le plan académique et professionnel que sur le plan personnel. Les retours des participantes et participants des précédentes éditions sont formels : le concours d'éloquence est un moment marquant de leur expérience universitaire et leur permet de gagner en assurance et de mieux se connaître.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE AVEC LA FONDATION UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Depuis plusieurs années, l'université lutte contre la précarité numérique en proposant des prêts de matériel informatique pour garantir l'égalité des chances et soutenir la réussite de toutes et tous.

Cette année, la Fondation Université Lumière Lyon 2 lance une grande campagne de financement pour renouveler les ordinateurs de prêt à destination des étudiantes et étudiants. Ce sont 300 ordinateurs qui doivent être remplacés pour un montant estimé à 200 000 euros.



UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE ET SANS CESSE RENOUVELÉE

IA ET ENSEIGNEMENT : L'UNIVERSITÉ LANCE UN RENDEZ-VOUS MENSUEL

Le service de pédagogie du supérieur (SPS) de l'université lance PÉDAGOGIA, un rendez-vous mensuel, en visio-conférence, consacré à l'intelligence artificielle et à ses effets sur l'enseignement. La première rencontre a réuni une cinquantaine de participantes et participants.

Cet espace d'échanges et de réflexions vise à explorer collectivement les défis et les opportunités de l'IA. Il propose un cadre pour réfléchir collectivement aux transformations pédagogiques induites par l'intelligence artificielle, développer une culture critique et éthique autour de ses usages et partager des retours d'expérience et des bonnes pratiques. Au programme de cette nouvelle série de rendez-vous : le cadre éthique et juridique, l'utilisation dans la recherche, la question de l'évaluation et de l'intégration dans les apprentissages ou encore la sensibilisation aux limites de l'IA...

Consciente des enjeux liés à l'IA, l'Université Lumière Lyon 2 a élargi le périmètre de sa vice-présidente en charge du numérique et du patrimoine, Erica Dumont afin d'y intégrer l'IA. Avec ce nouveau périmètre au sein de sa gouvernance, l'université fait de l'IA une priorité stratégique du mandat.

PLACER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE AU CŒUR DES FORMATIONS

Pleinement engagée sur les questions de transition écologique et sociale depuis de nombreuses années, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à développer et consolider l'intégration des enseignements liés à ces thématiques au sein de ses diplômes, de la licence au master. Ce déploiement d'enseignements transdisciplinaires a déjà été initié et a vocation à s'intensifier dans la cadre de la nouvelle offre de formation et plus largement dans le cadre du Plan AVENIRS de l'établissement*.

Aujourd'hui, l'offre de formation à la transition écologique et sociale se décline à trois niveaux différents. D'abord de façon transversale, avec 19 enseignements d'ouverture, au choix, proposés en licence comme par exemple « Culture numérique, éthique et responsable », « Économie et changements climatiques », « Histoire et transition écologique », ou encore « Climat et transitions » en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1. En master, ce sont les Modules Transversaux Innovants de Formation (MOTIFs) qui permettent aux étudiantes et étudiants d'enrichir leurs parcours avec par exemple un cycle intitulé « Crises écologiques, crises sociales ? Approche des sciences sociales et des humanités pour comprendre et contribuer à un monde qui change ».

En plus de ces modules pluridisciplinaires, accessibles en licence et en master, l'université propose une offre spécialisée sur les métiers de la transition à l'image du master Risques et environnement ou du master d'Ergonomie, Travail et Transitions écologique et sociétale. Enfin, l'établissement mise sur une offre dite « embarquée » qui implique des mises en situation et de la formation par la recherche avec notamment des stages de recherche participative ou encore des projets tutorés.

* Le Plan AVENIRS est un document stratégique qui priorise les actions à mener ou à poursuivre en faveur d'une transition soutenable. Il a été adopté en décembre 2024.

PRODUIRE UNE RECHERCHE DE QUALITÉ QUI RÉPOND AUX GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX

UN PREMIER ERC POUR L'UNIVERSITÉ

L'historienne spécialiste de l'histoire environnementale d'Eurasie au XX^e siècle et membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), Katja Doose, est lauréate de l'appel *ERC Starting Grant* 2025. Ce prestigieux financement européen, qui récompense l'excellence scientifique, distingue des projets de recherche exploratoire, aux frontières de la connaissance, dans tous les domaines de la science.

Avec cette bourse d'un montant de plus d'1,3 millions d'euros, Katja Doose va pouvoir continuer à mener ses recherches qui explorent l'histoire des sciences de la Terre dans les régions montagneuses de l'Asie centrale et du Caucase. Son travail porte sur quatre domaines principaux : la gestion de la science dans les périphéries ; la production de connaissances localisées ; les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction des ressources ; et la représentation culturelle des scientifiques de la Terre dans l'idéologie soviétique.

IUF : 5 LAURÉATES ET LAURÉATS À L'UNIVERSITÉ

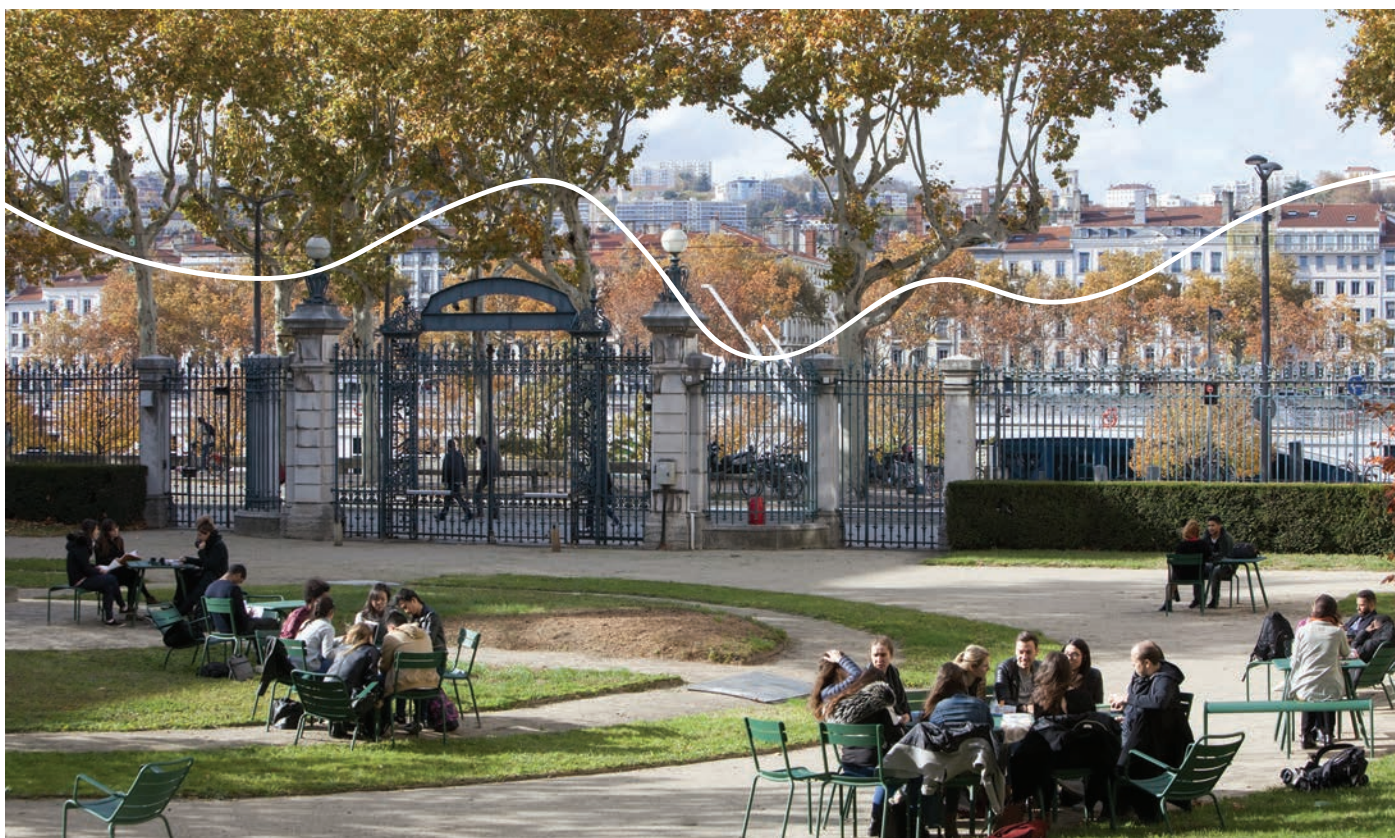
Cinq enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de l'université ont été nommés membres de l'Institut universitaire de France pour une durée de 5 ans. Ils ont été distingués aux côtés de près de 200 enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs partout en France en considération de la qualité de leur travail scientifique et de leur projet de recherche. Cette nomination leur accorde des moyens supplémentaires pour développer leurs activités de recherche.

Membres juniors

- Lauréate au titre de la chaire fondamentale :
Juliette Cleuziou, maîtresse de conférences en anthropologie (LADEC)
- Lauréate au titre de la chaire Innovation :
Émeline Comby, maîtresse de conférences en géographie (EVS)

Membres Seniors

- Lauréat au titre de la chaire fondamentale :
Lionel Obadia, professeur des universités en anthropologie sociale et culturelle (LARHRA)
- Lauréate au titre de la chaire Innovation :
Frédérique Gayraud, professeure des universités en psycholinguistique (DDL)
- Lauréat au titre de la chaire Médiation scientifique :
Olivier Givre, maître de conférences HDR en anthropologie (EVS)



IMPULSER UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE À L'ÉCHELLE DU SITE : CRÉATION D'UN INSTITUT THÉMATIQUE CONSACRÉ À L'ALIMENTATION

L'Université Lumière Lyon 2 est pleinement engagée dans la stratégie scientifique du site lyonnais qui se déploie depuis la rentrée 2025. Forte de son expérience avec la chaire partenariale TrAlim (transitions alimentaires), l'établissement est porteur d'un nouvel institut thématique consacré aux enjeux de l'alimentation et de la nutrition aux côtés de l'Université Claude Bernard Lyon 1, des HCL, de l'Institut Lyfe, de VetAgro Sup et de l'INRAE.

Avec cet institut thématique, l'Université Lumière Lyon 2 et ses partenaires veulent créer une dynamique ambitieuse et ancrée dans le territoire, pour répondre à un enjeu sociétal majeur. En mettant en commun leurs forces, les membres de cet institut thématique vont travailler à accroître les connaissances scientifiques sur les cultures et les dynamiques alimentaires (d'un point de vue social, culturel, économique et médical) et à accompagner les transitions alimentaires.

L'alimentation constitue une thématique forte sur le site universitaire Lyon-Saint-Étienne puisqu'elle associe à la fois des établissements d'enseignement supérieur de sciences humaines et sociales et des établissements de sciences médicales et vétérinaires, ainsi que des établissements renommés dans la formation aux métiers de bouche, sans oublier ceux d'enseignement agricole et agro-alimentaire. Tous portent des formations et des programmes de recherche dont les spécificités disciplinaires et thématiques se complètent pour relever avec pertinence les enjeux de société, de santé et d'environnement liés à l'alimentation, « du champ à l'assiette ».

L'UNIVERSITÉ SE DOTE D'UN NOUVEAU PÔLE DE SPÉCIALITÉ CONSACRÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cet automne, l'Université a lancé le Pôle TERRA – Transition, Écologie, Résilience, Recherche, Alliances, qui vient s'ajouter aux pôles de spécialité existants, toujours avec l'ambition de créer des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche et entre l'université et la société. Rym Aloui, maîtresse de conférences HDR en sciences économiques et Jean-Noël Consalès, professeur des universités en géographie assureront la coordination de ce nouveau lieu de convergences envisagé comme un laboratoire vivant de la transition écologique et sociale.

Le Pôle TERRA a notamment pour ambition de fédérer les forces existantes dans l'établissement, de soutenir l'émergence de projets collaboratifs et de rendre plus visibles les travaux de recherche qui portent sur la transition écologique. Il accompagnera les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses dans leur participation aux grands appels à projets et développera la dimension internationale, en lien avec l'alliance européenne Bauhaus4EU. Côté formation, le pôle contribuera au développement de parcours transversaux, de la licence au doctorat, et à l'animation de modules collectifs comme les MOTIFs.

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ACTRICE DU TERRITOIRE

Cette année encore, l'Université Lumière Lyon 2 poursuit son engagement en dehors des murs de l'établissement et inscrit son action dans le territoire métropolitain. Ainsi, elle a signé le 26 août 2025 une convention-cadre avec la Ville de Villeurbanne pour structurer des plans d'actions convergents autour de thématiques variées : citoyenneté, réussite étudiante ou encore innovation sociale... Les deux institutions vont continuer à unir leurs compétences au service de la recherche en sciences humaines et sociales en travaillant plus précisément sur 3 axes stratégiques : le développement d'actions de coopération pédagogique ; le rapprochement des citoyennes et des citoyens des savoirs scientifiques et la contribution au débat public ; et enfin l'innovation sociale au service des transitions.

Cette volonté de jouer un rôle concret auprès des actrices et acteurs économiques, sociaux et culturels du territoire s'illustre aussi à travers un partenariat avec la Ville de Lyon sur la question du matrimoine, c'est-à-dire l'héritage culturel qui vient des femmes. Aux côtés de la Ville de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2 cherche à visibiliser les femmes lyonnaises engagées dans la vie de la Cité en rappelant le rôle actif qu'elles ont joué dans le travail et les affaires, dans l'éducation et la culture, dans le domaine social et sanitaire et dans la politique. Cela passe notamment par la rédaction de notices biographiques par des chercheuses et chercheurs mais aussi des étudiantes et étudiants de l'université mettant en lumière les femmes qui ont marqué l'histoire de Lyon avec un projet, à terme, de renommage des noms de rues.

L'UTA FÊTE SES 50 ANS !

L'Université tous âges (UTA) célèbre cette année ses 50 ans d'existence. Depuis 1975, elle propose un programme de conférences ambitieux, accessible à toutes et tous, quel que soit le niveau et le diplôme.

Avec l'UTA, l'Université Lumière Lyon 2 défend l'idée d'une recherche ouverte et accessible au grand public et d'une large diffusion des savoirs scientifiques.





CONTACT PRESSE

SELMA AKKARI

Chargée des relations presse



presse@univ-lyon2.fr



04 78 69 70 49



06 43 42 20 06